

Dossier Permis de construire

Analyse et programme paysager

équipe

**LE
PERCHOIR**
PAYSAGE

Le perchoir paysage

81 rue de la République 69002 Lyon
leperchoirpaysage.fr
N° siret 831 686 274 000 26

Marylou BERTRAND : Cheffe de pro-
jet
marylou@leperchoirpaysage.fr
06 30 44 66 06



Arck'In'Tech

42 Bis, Rue Nationale
69 420 CONDRIEU
Tél : 04 74 48 27 70
Arck.In.Tech@gmail.com

Mathieu ROBERT : Chargé d'af-
faires
Port : 06 76 23 83 45



Création d'un LIDL, transfert du Lidl de Meyzieux

1, Boulevard Ambroise Paré 69 330 MEYZIEU

4 Septembre 2024

MO.

lidl

SNC LIDL
19 rue de Bretagne
38070 St Quentin Falavier



Alexis Quignette : Responsable Pro-
grammes
Service Immobilier DR5
Mail: alexis.quignette@lidl.fr Mob: +33 (0)
6 75 25 30 83

Som-

p.03 / rappel du cahier des charges Lidl

P.04-05 / plans

Plan masse	04
Zoom sur « Goutte d'eau »	04

p.06 > 08 / palettes végétales

Le Bosquet	06
La Haie pluristratifiée.....	07
Les massifs herbacées.....	08

p.09 > 10 / biodiversité

Le mobilier de biodiversité	09
La gestion différenciée.....	10

Rappel du cahier des charges Lidl _ aménagements paysagers et biodiversité

Soucieuse de s'inscrire concrètement dans la transition écologique, de répondre aux enjeux biodiversité et climatiques actuels et de contribuer à l'intérêt général, LIDL a souhaité formaliser ses engagements par la création d'un cahier des charges directeur du lot aménagements paysagers et biodiversité.

Le fil conducteur de ce cahier de charges sont les **5 lignes directrices** suivantes :

1. La cohérence et l'harmonie paysagères entre les différents sites LIDL à l'échelle nationale ;
2. L'amélioration de la biodiversité locale propre à chaque site LIDL ;
3. La résilience et l'adaptation des sites face aux changements climatiques ;
4. La conception d'espaces autonomes, économes et fonctionnels ;
5. La sensibilisation et la communication autour des enjeux climat et biodiversité.

Pour y répondre, CDC Biodiversité a défini **3 axes stratégiques**. Ces derniers ont pour objectif de guider et d'accompagner LIDL dans le développement de la biodiversité au sein des futurs aménagements paysagers de ses supermarchés :

- Axe 1 : Des aménagements supports de biodiversité, pensés et conçus pour accueillir la faune et la flore locales ;
- Axe 2 : Des aménagements résilients et économes, pensés et conçus pour s'adapter aux changements climatiques et environnementaux et atténuer leurs effets ;
- Axe 3 : Des aménagements supports de communication, permettant de rendre visibles les actions menées.

Chacun de ces axes se décline en plusieurs objectifs qui eux-mêmes se traduisent par différentes actions clés à mettre en œuvre. Pour assurer une bonne lisibilité, ces derniers sont réunis par thématique : la végétation, les sols, l'eau, les déchets, les bâtiments, l'éclairage, les aménagements écologiques connexes et la communication.

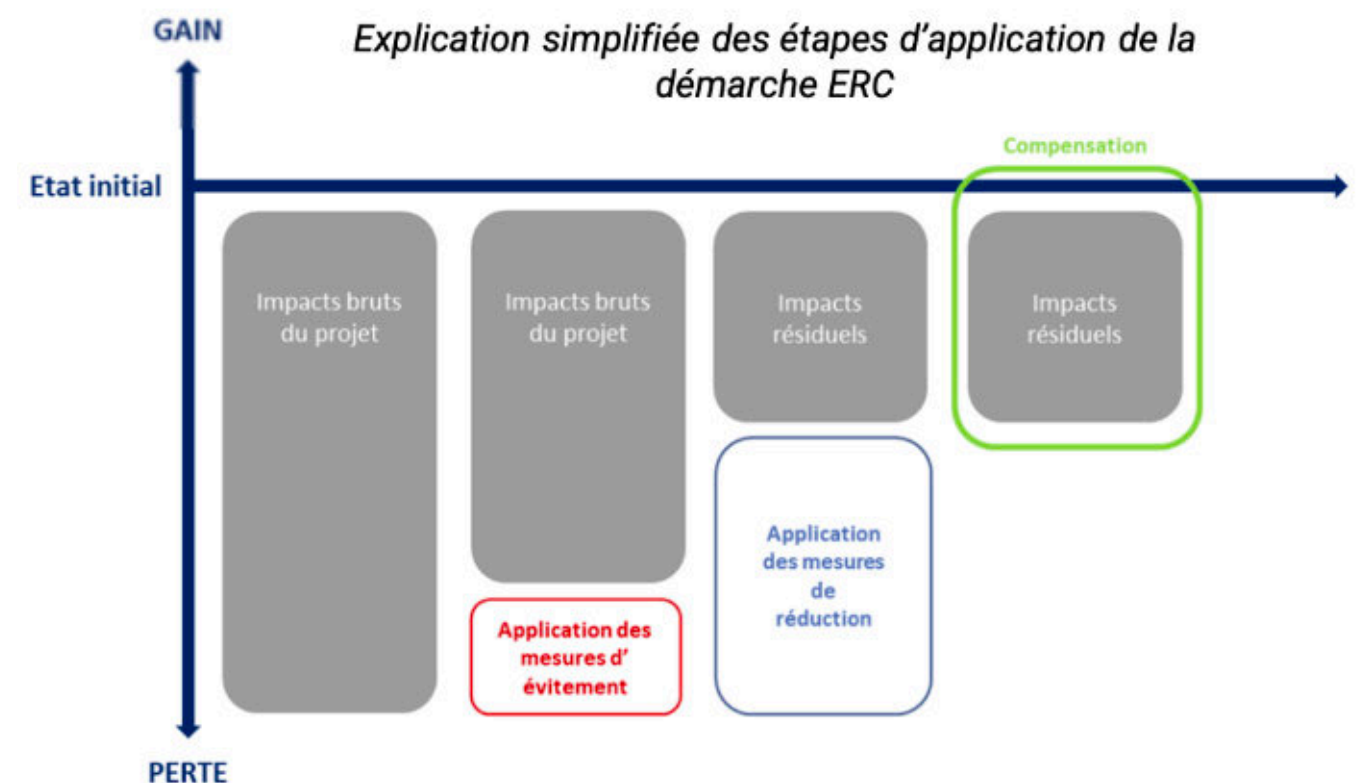
Les aménagements écologiques et paysagers : un élément différenciant pour les supermarchés LIDL

- Une contribution à la qualité de la biodiversité et du paysage du territoire communal.
- Une unité entre les différents supermarchés LIDL au niveau national ;
- Une différenciation vis-à-vis de la concurrence ;
- Un attrait visuel tout au long de l'année ;
- Une anticipation des conditions d'entretien, choisissant des aménagements éco-

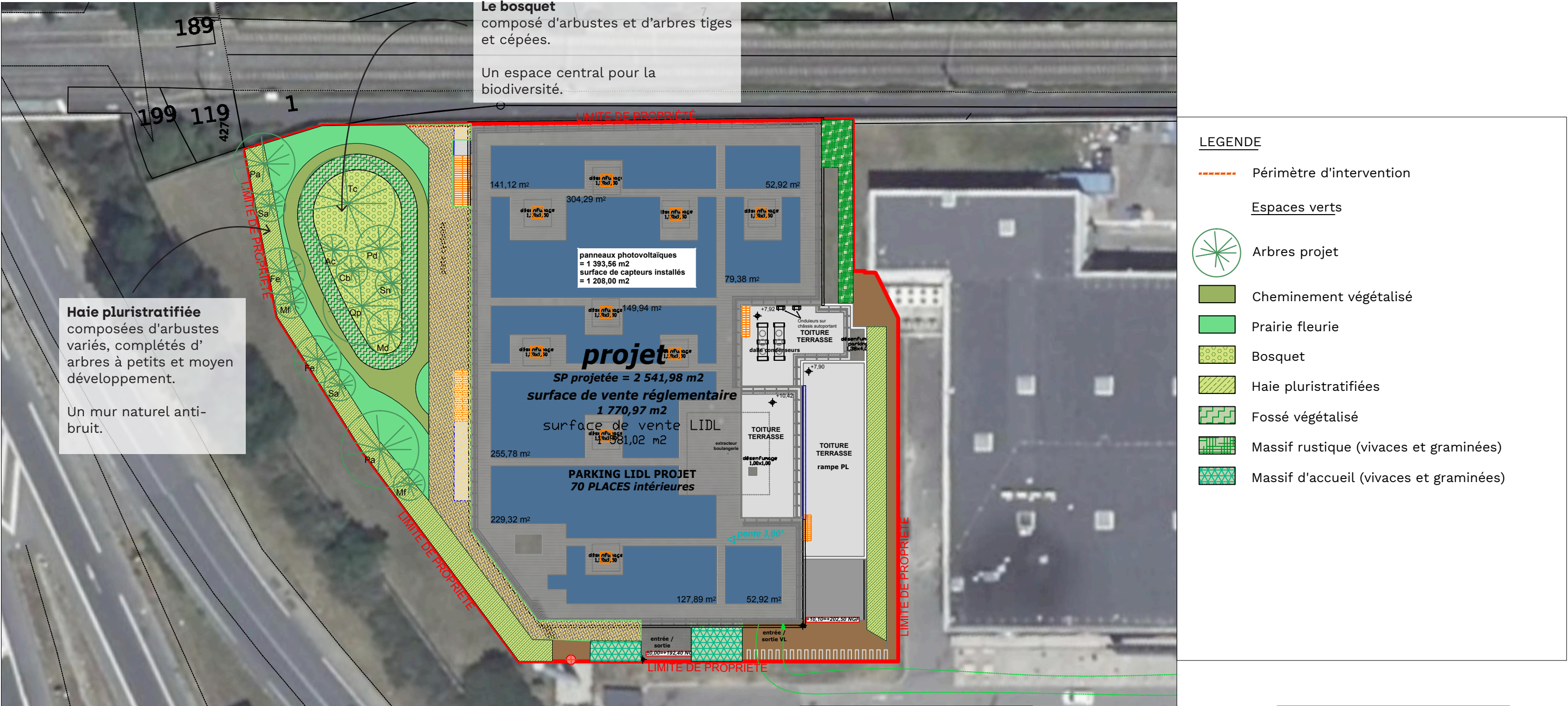
Il s'agit donc d'un changement d'échelle souhaitée par LIDL où l'aménagement paysager intègre pleinement les enjeux de biodiversité.

La démarche engagée par Lidl basée sur le triptyque « Eviter-Réduire-Compenser » accompagnant l'objectif ZAN

En mettant en œuvre le triptyque « Eviter-Réduire-Compenser », cette démarche doit permettre une meilleure acceptabilité d'un projet vis-à-vis des considérations environnementales. Il a pour objectif d'établir des mesures visant à éviter les atteintes à l'environnement, à réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, à compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.



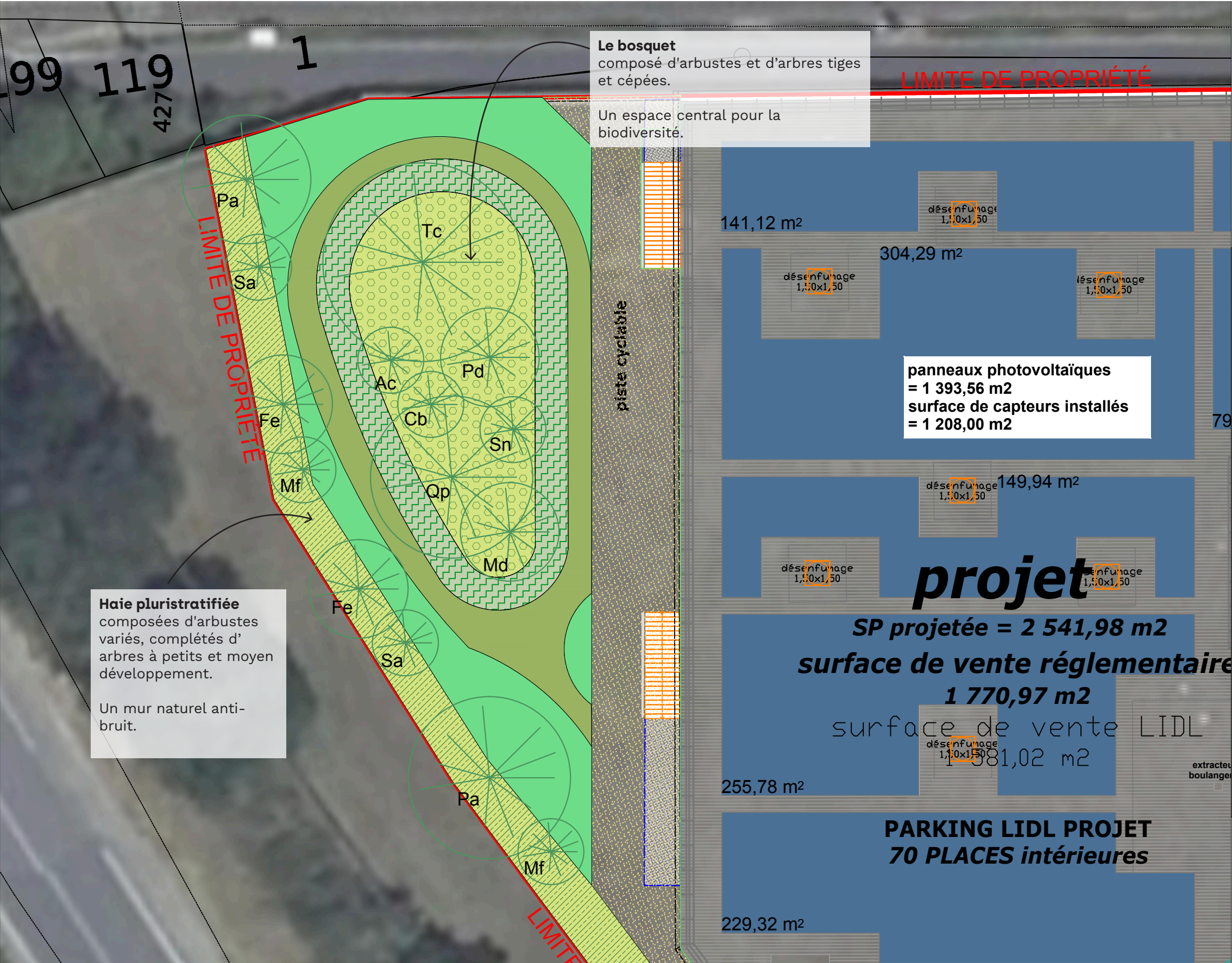
Plan masse



PLUH : ZONE UEC	SURFACE PARCELLAIRE = 4 710m ²			
	RÉGLEMENTAIRE		PROJET	
	Coefficient	Surface	Coefficient	Surface
SURFACE DE PLEINE TERRE	10%	471m ²	22%	1 062M2
PLEINE TERRE REGLEMENTAIRE	10%	471m ²	18%	839m ²
ARBRES A PLANTER	• 1 arbre pour 50m2 de PT exigée soit 10 arbres		• 15 arbres plantés	



Plan masse : zoom sur la goutte d'eau



LEGENDE

----- Périmètre d'intervention

Espaces verts

- Arbres projet
- Cheminement végétalisé
- Prairie fleurie
- Bosquet
- Haie pluristratifiées
- Fossé végétalisé
- Massif rustique (vivaces et graminées)
- Massif d'accueil (vivaces et graminées)

Palettes végétale _ le bosquet

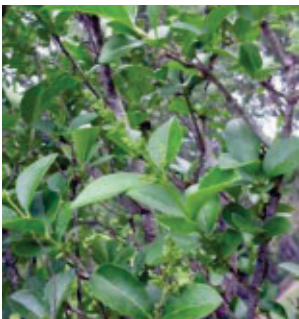


Un espace central pour la biodiversité.

LES ARBUSTES (période de plantation : entre octobre et mars)



Ilex aquifolium :
Houx commun
Int : persistant



Ligustrum vulgare :
Troène commun
Int : semi-persistant



Viburnum tinus :
Viorne tin
Int : persistant



Euonymus europaeus
Fusain d'europe
Int : mellifère



Cornus mas :
Cornouiller mâle
Int : mellifère



Buxus
Buis à feuilles ronde
Int : persistant



Crataegus monogyna :
Aubépine
Int : indigène, fruits



Amelanchier ovalis
Amélanchier
Int : mellifère, flo
blanche

LES ARBRES TIGES ET CEPEES (période de plantation : entre octobre et mars)



Chêne pubescent :
Quercus pubescens
Fleurs parfumées,
Caduc
FP : 14/16- TA : 25m



Tilleul à petites fleurs :
Tilia cordata
Feuilles argentées,
Caduc
FP : 14/16- TA : 20m



Erable champêtre :
Acer campestre
Feuillage dorée à l'automne
Caduc
FP : 14/16- TA : 25m



Charme :
Carpinus betulus
Feuillage dorée à l'automne
Caduc
FP : 14/16 - TA : 25m



Mirabellier :
Prunus domestica
Mellifère, fleurs blanches - Caduc
FP : 14/16- TA : 4m



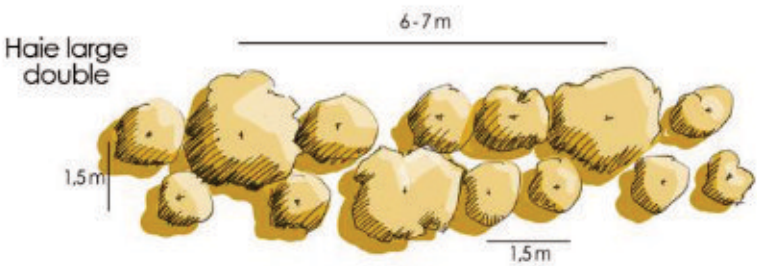
Sureau noir :
Sambucus nigra
Feuillage dorée à l'automne
Caduc
FP : 14/16- TA : 6m

FP : Force de plantation - TA : Taille adulte

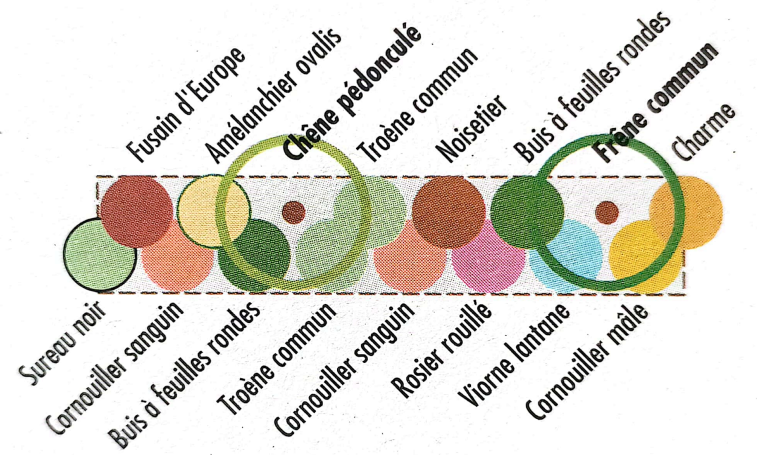
Palettes végétale _ la haie pluristratifiée



Un mur naturel anti-bruit.



Principe de plantation d'une haie pluristratifiée en deux rangs.



Exemple de plan de plantation d'une haie pluristratifiée anti-bruit.

LES ARBRES [période de plantation : entre octobre et mars]

Les arbres sont plantés à 2m de la limite de propriété.

FP : Force de plantation - TA : Taille adulte

Liste non exhaustive



Pommier à fleurs :
Malus floribunda
Floraison blanche, fruits décoratifs
Caduc
FP : 14/16 - TA : 7 m



Sorbier des oiseleurs :
Sorbus aucuparia
Mellifère, fruits décoratifs
Caduc
FP : 14/16- TA : 15m



Merisier :
Prunus avium
Mellifère, fleurs blanches au printemps
Caduc
FP : 14/16- TA : 15m

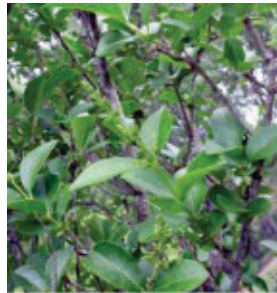


Frêne :
Fraxinus excelsior
Feuillage dorée à l'automne
Caduc
FP : 14/16- TA : 25m

LES ARBUSTES



Ilex aquifolium :
Houx commun
Int : persistant



Ligustrum vulgare :
Troène commun
Int : semi-persistant



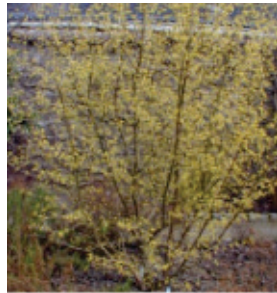
Viburnum tinus :
Viorne tin
Int : persistant



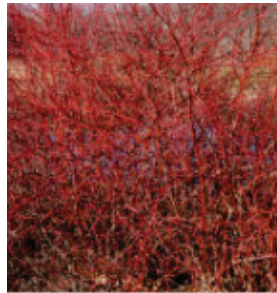
Rosa rubiginosa
Eglantier odorant
Int : odeur de pomme



Noisetier
Coryllus avellana



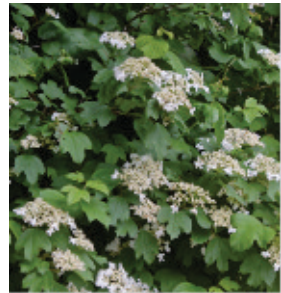
Cornus mas :
Cornouiller mâle
Int : mellifère



Cornus sanguinea :
Cornouiller sanguin
Int : mellifère, bois



Crataegus monogyna :
Aubépine
Int : indigène, fruits



Viburnum opulus
Viorne obier
Int : mellifère,



Cassissier
Ribes nigrum

Palettes végétale_les massifs d'herbacées

MASSIF D'ACCUEIL DEVANT LA FAÇADE SUD DU BÂTIMENT

Massif qualitatif entourant l'entrée piétonne.
Exposition ensoleillée.

- Gallardia x grandiflora 'Burgunder'
- Leucanthemum x superbum 'Old Court'
- knautia macedonia
- Salvia x superba 'Adrian'
- Dianthus deltoides 'Albus'
- Artemisa alba 'Canescens'
- Crocosmia 'Lucifer'
- + Rosier blanc Iceberg



MASSIF LE LONG DE LA FAÇADE EST DU BÂTIMENT

Massif rustique.
Exposition mi-ombre à ombre

- Anemone 'Honorine Jobert',
- Vinca major 'Alba',
- Acanthus mollis 'Rue Ledan',
- Hosta 'Clifford's Forest Fire',
- Geranium phaeum 'Album'



Mobilier de biodiversité_ favoriser la petite faune

ABRIS POUR LA PETITE FAUNE

Photos prises sur l'aménagement du nouveau Lidl à Vaux en Velin la Soie :

Une attention particulière sera portée à l'aménagement de micro-habitats favorables à la faune afin de tendre au maximum vers les fonctionnalités portées par le site étudié.

En plus des nichoirs qui seront installés en façade des bâtiments, seront installés :

- Des nichoirs, exposition Est / Sud-Est, à au moins à 3 m du sol pour les protéger d'éventuels prédateurs (chats) et petits carnassiers
 - o Nichoirs fermés pour les mésanges,
 - o Nichoirs semi-ouverts pour rougequeue,
 - o Nichoirs pour martinets.
- Des gîtes à chauves-souris, exposition Sud / Sud-Est, à une hauteur comprise entre 3 et 6 m pour les protéger d'éventuels prédateurs et pour s'assurer d'avoir suffisamment d'espace pour pouvoir se laisser tomber et prendre leur envol.
Les nichoirs et nichoirs seront de préférence en béton de bois pour assurer leur pérennité et leur efficacité.
- Des tas de branches et des haies sèches réalisés à partir des produits de coupe des arbres (branches et souches) à disposer dans les prairies pour créer des habitats pour les insectes et notamment la faune saproxylique.
- Des hibernaculums créés par l'entreposage de pierres et bois sur le site, permettant la création d'habitat pour de nombreuses espèces hibernantes (insectes, amphibiens, chauves- souris,



Pierrier



Nichoir à oiseaux



Tas de bois



Hibernaculum



Haie sèche : établis à partir des tailles/ abattages d'arbres présent sur site.



Banc en gabions : refuge pour la biodiversité

Gestion différenciée _ favoriser un entretien raisonné

*Plantations :

- Les plantations proviendront d'une pépinière locale en priorité, de façon à limiter les dépenses d'énergies et à favoriser la reprise des sujets, déjà adaptés au climat régional
- Le choix de végétaux ne nécessitant que peu de taille, et résistants aux insectes, maladies et sécheresse est privilégiée afin de limiter l'entretien et l'arrosage
- Un paillage perméable est mis en place au pied de chaque sujet, 10cm de BRF (bois raméal fragmenté) de provenance régionale

*Palette végétale choisie :

- Les végétaux sont rustiques et indigènes afin d'avoir des plantes adaptées aux contraintes du site
- Des essences végétales à faible besoin en eau et faible potentiel allergène sont choisies
- Une diversité plurispécifique dans les plantations de haies et de bosquets est prescrite
- La palette est équilibrée sur les 3 strates clé de végétation pour la faune : la strate basse herbacée (vivaces à fleurs et prairies fleuries) avec un mélange de graminées et de dicotylédones autochtones ou spontanées ; la strate moyenne arbustive (arbustes à fruits comestibles pour la faune et feuillage/branchage offrant des abris); et la strate haute arborée

*Entretien / Gestion différenciée :

Une gestion différenciée est mise en place sur l'ensemble du site :

- L'utilisation d'engrais minéraux sera proscrite ainsi que celle des traitements phytosanitaires chimiques, les engrais organiques et les traitements phytosanitaires biologiques sont favorisés.
- Une fauche différenciée est mise en place. Cette technique consiste à adapter la hauteur de la tonte à chaque espace en fonction de la fréquentation et du rôle de celui-ci.
- **Fauchage des prairies fleuries deux fois par an** : en juin puis en octobre à la fin des floraisons quand les fleurs sont montées à graines. Laissez la coupe sécher un peu au sol afin que les graines retombent sur le sol et réensemencent la prairie.
- **Fauchage des prairies de loisir** : elles peuvent être fauchées plus fréquemment, **environ toutes les 6 à 8 semaines**, pour maintenir une hauteur d'herbe propice aux activités récréatives.
- Les produits de fauche/taille pourront être conservés en place également répartis sur le sol si broyés, à défaut ils sont ramassés et pourront être composté sur place.

*Arrosage :

- L'arrosage sera diminué par l'utilisation d'un paillage des massifs (BRF) qui maintient l'humidité du sol, évite la pousse de plantes adventices et favorise la reprise des plantations. Ceci évite toute utilisation de désherbant chimique.

*Le mobilier et le traitement des sols :

- Les revêtements perméables sont privilégiés dès que possible
- Les clôtures mises en place permettent le passage de la petite faune.
- Les matériaux locaux sont privilégiés

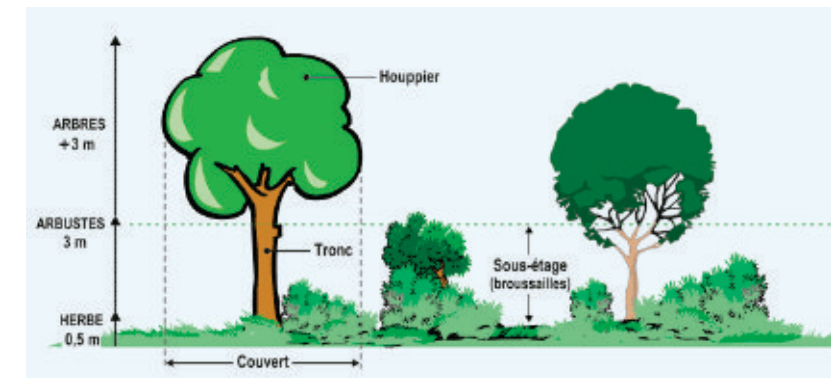
*La taille de la végétation existante:

- La taille raisonnée des arbres est une pratique essentielle pour maintenir la santé et la sécurité des arbres. Cette approche privilégie des interventions douces et ciblées pour

préserver l'esthétique et l'intégrité des arbres. Elle consiste à retirer les branches mortes, malades ou dangereuses, tout en respectant la structure naturelle de l'arbre. Cette méthode permet de prévenir les chutes de branches, d'améliorer la pénétration de la lumière et de l'air, et de réduire les risques de maladies.

Elle a lieu une fois par an en automne.

L'entretien des végétaux et le fauchage des prairies seront réalisés en respectant les cycles saisonniers des végétaux et de la faune.



Strates végétales :
herbacées, arbustes, arbres



Paillage BRF :
Protection du sol,
humidification, diminution de
l'arrosage.



Bâche biodégradable sous le
mulch sur les zones de massifs
pour limiter la concurrence
végétale.



Gestion différenciée :
Fauchage bi-annuelle des prairies.



Création d'un LIDL
1, Boulevard Ambroise Paré 69 330 MEYZIEU
Septembre 2024

MOA



équipe

